



## Les sciences et techniques sous le microscope des sciences humaines et sociales

Effets des organismes génétiquement modifiés sur la biodiversité ou la santé humaine, déploiement des réseaux sociaux ou des outils de quantification de soi dans nos vies quotidiennes, promesses associées aux nanotechnologies, à la robotisation ou à la biologie synthétique... Les sciences et techniques sont partout et les études qui leur sont consacrées ne cessent de se multiplier. Le Groupement de recherche « Normes, Sciences et Techniques » (GDR NoST) créé par l'InSHS du CNRS en janvier 2016 constitue, à cet égard, une structure originale dans le paysage académique français. Dans la lignée de plusieurs réseaux précédents, dont le réseau Droit, Sciences et Techniques (RDST), il entend mettre la question des normes et des normativités au cœur d'une réflexion renouvelée sur les pratiques, les objets et les acteurs de la science et des techniques.

L'exploration de ces thématiques nécessitait toutefois de formaliser le regroupement de nombreux spécialistes provenant de disciplines traditionnellement dispersées dans la recherche en droit et les sciences humaines et sociales. Elles ont conduit les membres de la communauté des juristes à recourir toujours plus aux pratiques de recherche collective et, progressivement, à ouvrir davantage leurs projets à d'autres chercheurs de sciences humaines et sociales. Le GDR Normes, Sciences et Techniques constitue une étape importante du développement de cette communauté de recherche qui augure des recherches productives pour les années à venir.

### Le nouveau GDR NoST

Convaincu que la multiplicité des regards disciplinaires peut apporter un nouvel élan à l'étude des liens qui unissent normes, sciences et techniques, l'InSHS a soutenu, en 2016, la création du GDR NoST. Ce nouveau GDR vient élargir la communauté des chercheurs associés dans l'analyse des sujets, des pratiques et des objets scientifiques et techniques.

L'ensemble des recherches menées depuis les années 1970 a en effet conduit les chercheurs en SHS à mieux percevoir à quel point les objets, outils et méthodes qui caractérisent les sciences et techniques façonnent le monde dans lequel nous vivons, tout comme ils ordonnent, plus ou moins directement, nos corps, nos mouvements, nos déplacements, les façons dont nous faisons société. Cette normativité intrinsèque des constructions sociales scientifiques et techniques justifie leur étude par les chercheurs en droit. Toutefois, pour la percevoir, la caractériser et l'étudier correctement, l'association des méthodes et compétences développées par l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et sociales est d'une indéniable valeur ajoutée.

Par ailleurs, si elles sont effectivement sources de normes, il ne faut pas oublier que les sciences et techniques se déploient, elles-mêmes, dans des espaces, des temps, des sociétés au sein desquels le droit, mais aussi l'éthique ou encore les règles sociales,

### Un peu d'histoire

C'est en 1991, sous l'impulsion d'Hubert Curien, ministre de la recherche, qu'a été lancée la mission « Science et Droit ». Le CNRS a rapidement emboîté le pas à cette initiative en inaugurant, dès 1995, un GDR du même nom, qui, porté par Isabelle de Lamberterie, a permis à toute une génération de juristes de développer des recherches originales sur des objets nouveaux pour la science du droit.

À l'étude des sciences s'est ajoutée, à partir du milieu des années 2000, celle des techniques, qu'une nouvelle génération de chercheurs en droit a promue dans le cadre du Réseau Droit, Sciences et Techniques. Ce réseau a achevé de constituer la communauté des chercheurs en droit, sciences et techniques à partir de 2008. Etienne Vergès, tout d'abord, puis Rafael Encinas de Munagorri, à partir de 2012, se sont attachés à structurer le plus largement possible le réseau des chercheurs en droit concernés par ces thématiques et à lui donner une visibilité nationale et même internationale.

Dans un contexte continu de développements scientifiques et technologiques, les chercheurs du Réseau Droit, Sciences et Techniques se sont intéressés à des problèmes et des secteurs variés : recherche biomédicale, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), développement et risques des nouveaux produits pour la santé et l'environnement, évolution de la production des connaissances et des formes institutionnelles de la recherche scientifique, etc.

L'intérêt de ces chercheur(e)s s'est d'abord construit à partir de disciplines et branches du droit constituées (droit de la personne et de la famille et recherche biomédicale ; droit des brevets et protection des innovations scientifiques ; droit de l'environnement et régulation des activités présentant de nouveaux risques, etc.). La mise en commun de leurs questionnements, rendue possible grâce au soutien du CNRS, a toutefois progressivement permis de mettre au cœur des recherches non plus les sous-disciplines juridiques, mais plutôt des objets et problématiques communs aux différentes sciences et techniques étudiées, un ensemble de notions transversales (responsabilité, information, expertise, incertitude scientifique, etc.) et enfin les objets et pratiques scientifiques et technologiques eux-mêmes.

Le GDR « Normes, Sciences et Techniques » est le prolongement logique de ces évolutions antérieures, puisqu'il étend le champ des disciplines interrogées à l'ensemble des sciences humaines et sociales. Il sera coordonné, jusqu'en 2021, par Stéphanie Lacour, directrice de recherche CNRS à l'Institut des Sciences Sociales du Politique (ISP, UMR7220, CNRS / ENS Cachan / Université Paris Ouest Nanterre La Défense).

économiques et techniques se distinguent comme autant de régimes d'énonciation conçus sur un registre normatif. L'étude de ces discours et régimes d'énonciation a, elle aussi, tout à gagner de l'association fructueuse des compétences des sociologues, économistes, philosophes, historiens, anthropologues et spécialistes de sciences de l'éducation à celles des juristes. Sans chercher à distinguer absolument les normes juridiques de celles qui ne le sont pas, en effet, on peut constater que l'encadrement des pratiques et objets scientifiques et techniques opère, de fait, sur les sciences et techniques, des effets de qualification qui sont importants. Il est pertinent, pour analyser les jeux d'acteurs, les valeurs sous-jacentes et les représentations que ces opérations véhiculent sur le temps long, de mobiliser des compétences et méthodologies complémentaires à celles des juristes.

Ce sont toutes ces raisons qui ont motivé les chercheurs et enseignants chercheurs du RDST à proposer un élargissement significatif de leur réseau, pour y intégrer des collègues de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales concernées par l'étude des normes, sciences et techniques.

## Les outils et projets du GDR NoST

Au service de l'interdisciplinarité des sciences humaines et sociales que le GDR souhaite désormais promouvoir, plusieurs outils et projets ont d'ores et déjà été développés. Parmi ces derniers, les outils de structuration de la nouvelle communauté de recherche réunie au sein du GDR ont une grande importance. Ils ont été déployés par l'équipe de l'Institut des Sciences Sociales du Politique, à l'ENS Cachan, et ont déjà servi de support au montage du colloque inaugural du GDR, qui s'est tenu les 30 et 31 mai derniers à Paris. L'activité du GDR est par ailleurs en train de se construire, dans la foulée de ce colloque, sous la forme d'ateliers de recherche parallèles qui seront soutenus par le GDR tout au long des années à venir.

## Un site Internet

Un site web a été réalisé et est régulièrement mis à jour au profit du nouveau GDR. Ce site permet très facilement de visualiser les activités des 50 équipes de recherche et des chercheurs membres du GDR, ce qui est nécessaire pour soutenir l'objectif de ce dernier, à savoir

engendrer un renouvellement des problématiques liées aux normativités à l'œuvre dans le domaine des sciences et techniques.

En facilitant l'émergence de synergies nouvelles entre les différentes disciplines des SHS, ce site permettra d'accroître la production scientifique du GDR et la visibilité des chercheurs associés, en France et à l'international.

## Une liste de diffusion ouverte

Le développement du site du GDR s'accompagne par ailleurs de la création d'une liste de diffusion destinée à tous les chercheurs intéressés par les thématiques « Normes, Sciences et Techniques ». Il s'agit tout à la fois d'un outil de coordination et de promotion des activités du GDR NoST auprès de plus de 600 chercheurs. L'inscription sur cette liste est possible sur simple demande pour tout(e) chercheur(e) ou enseignant(e)-chercheur(e) qui souhaite contribuer à l'actualité des études « Normes, Sciences et Techniques ».

## Les Cahiers Droit, Sciences et Technologies



Dernier outil de communication, scientifique cette fois, ces cahiers sont désormais ouverts à l'ensemble de la communauté des chercheurs qui composent le GDR NoST. Les Cahiers *Droit, Sciences et Technologies* ont été conçus comme l'instrument d'une rencontre entre les chercheurs qui s'intéressent à la régulation des activités scientifiques et technologiques. La perspective juridique y est depuis toujours complétée par des regards économiques, sociologiques ou politiques.

À côté du « dossier thématique » et des « chroniques » proposant une analyse de l'actualité normative des sciences et des technologies, une rubrique « Articles » rassemble des textes scientifiques originaux témoignant des enjeux dans un secteur particulier.

La structure des cahiers, de même que leur rythme de parution, devraient, dans les prochains mois, faire l'objet de nouvelles réflexions pour valoriser davantage l'interdisciplinarité de nos recherches. Mais ce support de diffusion demeure un outil central du GDR pour l'avenir. Les Cahiers *Droit, Sciences et Technologies* sont disponibles en version papier aux éditions des Presses Universitaires d'Aix Marseille et librement accessibles en ligne via la plateforme Revue.org.



Accueil Présentation Annuaire des membres Équipes Contact Crédits

SUIVRE :

PRÉSENTATION

PLUS

À PROPOS DE NOST

L'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS a soutenu, en 2016, la création du GDR n° 3769 « Normes, Sciences et Techniques ». Ce groupe de recherche a pour mission de mettre en réseau les activités des équipes membres afin d'engendrer un renouvellement des problématiques liées aux normativités à l'œuvre dans le domaine des sciences et techniques.

Le groupe de recherche NoST (« Normes, sciences et techniques ») a pour mission de mettre en réseau les activités des équipes membres afin d'engendrer un renouvellement des problématiques liées aux normativités à l'œuvre dans le domaine des sciences et techniques.

Son objectif est de créer des synergies nouvelles entre disciplines de Sciences Humaines et Sociales et d'accroître la production scientifique et la visibilité des chercheurs associés, en France et à l'international.

Le groupement favorise :

- la mise en relation des équipes de recherche dans les thématiques concernées ;
- la mise en commun de références bibliographiques ;
- la mise en commun de méthodologies de travail interdisciplinaires ;
- la veille scientifique ;
- les échanges d'informations sur les recrutements, les financements accessibles ;
- le soutien aux doctorants dans leurs thèses, mais aussi dans leur insertion professionnelle ;
- le montage et la participation à des projets de recherches, publications et colloques.

Ce GDR rassemble cinquante équipes de recherche en sciences humaines et sociales, venant de trente établissements différents, créant un réseau particulièrement large, et couvrant l'ensemble du territoire français.

Recherche

MOTS CLÉS

action publique activités spatiales agriculture alimentation animal aménagement assurance biens commun biens communs biodiversité bioéthique biologie biotechnologies brevet brevets climat commerce communication connaissances/savoirs contrat contrats corps humain criminologie culture débat public développement durable éducation social droit droit d'auteur droit européen droit international droit pénal droits de l'homme écologie économie éducation entreprise environnement

## Un colloque inaugural

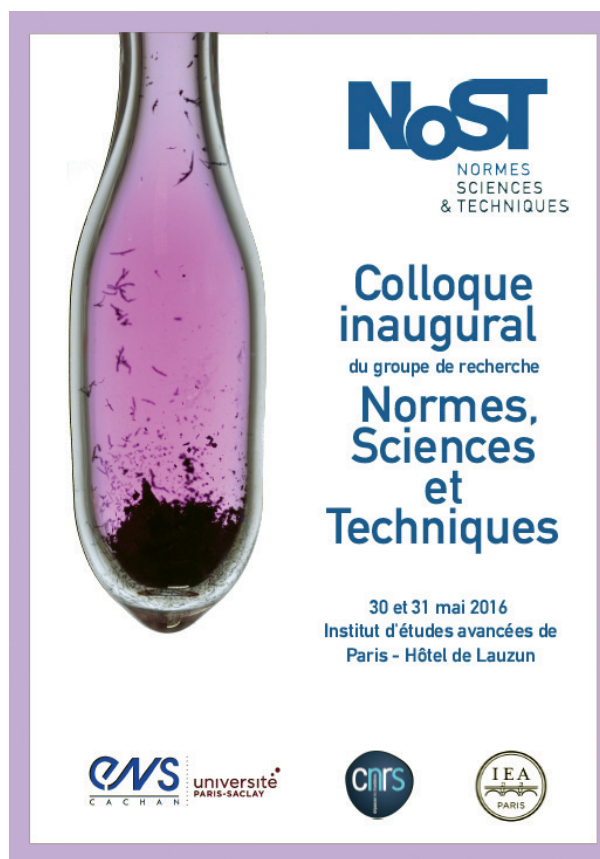
Articulé autour de 4 grands axes de réflexions, le colloque inaugural a été l'occasion, pour les chercheurs du GDR, de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue sur des exemples inspirés des thèmes qui constitueront la trame des ateliers des prochaines années. C'est ainsi que les pratiques scientifiques et techniques ont été discutées à partir d'un exposé de David Pontille<sup>1</sup> sur la signature des publications scientifiques. Les grands textes frontières qui encadrent le développement des sciences et techniques ont été abordés à partir de l'exemple de la Charte de l'environnement, présentée par Philippe Billet<sup>2</sup>. Les concepts mobilisés dans les sciences et techniques ont été approfondis en partant d'un exposé de Matthieu Montalban<sup>3</sup>, sur le concept de maladie mentale. Les approches théoriques, enfin, ont été évoquées sur la base d'un exposé de Gabriel Galvez Behar<sup>4</sup> sur l'internormativité et l'histoire économique des mondes savants.

Les équipes du GDR ont été, à cette occasion, reçues dans les magnifiques locaux de l'Institut d'Etudes Avancées de Paris, à l'hôtel de Lauzun et le colloque a bénéficié du parrainage de Susan Silbey, professeure de sociologie et d'anthropologie au *Massachusetts Institute of Technology* (MIT).

Faisant suite à ce colloque, les équipes et chercheurs du GDR sont aujourd'hui en train de sélectionner les thématiques précises des ateliers qui vont rythmer la vie du groupement de recherche en 2017, parmi lesquelles :

- ▶ une étude interdisciplinaire de la Recommandation de 1974 de l'Unesco sur la condition des chercheurs scientifiques ;
- ▶ un questionnement des modalités de construction du pluralisme dans le champ des Sciences et Techniques ;
- ▶ la question de l'anticipation sociale face à des connaissances scientifiques en perpétuelle évolution ;
- ▶ la place du consensus dans les normes des sciences et techniques ;
- ▶ la notion d'aliment et ses rapports avec le champ de la santé
- ▶ l'analyse des mouvements critiques, des sciences comme du droit.

Un très grand nombre de chantiers, donc, sur lesquels l'interdisciplinarité que nous entendons promouvoir au sein du GDR NoST pourra, à l'avenir, bâtir des connaissances nouvelles, aux confins des sciences humaines et sociales mobilisées dans cette entreprise.



### contact&info

- ▶ Stéphanie Lacour, GDR NoST  
[stephanie.lacour@cnrs.fr](mailto:stephanie.lacour@cnrs.fr)
- ▶ Pour en savoir plus  
<http://www.nost.fr>

1. Sociologue CNRS à l'Institut Interdisciplinaire de l'Innovation (I3, UMR9217, CNRS / Telecom ParisTech / Mines ParisTech / Ecole Polytechnique)  
2. Juriste, au sein de l'Equipe de droit public de Lyon, Universités Lyon III Jean Moulin  
3. Economiste au Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GRETHA, UMR5113, CNRS / Université de Bordeaux)  
4. Historien à l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis, UMR8529, CNRS / Université de Lille 3)